



Madrid, le 11 janvier 2022

CIRCULAIRE ICCAT # 0132 / 2022

OBJET : RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GERMON DE LA MÉDITERRANÉE

Suite à la circulaire #9260/2021 du 20 décembre 2021, et conformément au paragraphe 3 de la *Recommandation de l'ICCAT établissant un plan de rétablissement pour le germon de la Méditerranée* (Rec. 21-06), une réunion du Groupe de travail sur le germon de la Méditerranée a été convoquée pour les 9 et 10 février 2022. Cette réunion se tiendra en ligne à l'aide de la plateforme Zoom entre 10h30 et 16h30, heure de Madrid, avec une pause d'une heure vers 13h00. Il convient de noter que, comme suggéré lors de la 27^e réunion ordinaire de la Commission, ces heures ont été aménagées pour tenir compte du fuseau horaire du Président du Groupe de travail.

Afin d'organiser la réunion en ligne, les chefs de délégation sont priés d'informer le Secrétariat de la composition de leur délégation au plus tard le **2 février 2022**. Les participants doivent également s'inscrire à la réunion en utilisant le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page des réunions actuelles](#) du site web de l'ICCAT d'ici le **2 février 2022**.

L'ordre du jour provisoire (ci-joint) et les autres documents de réunion seront publiés dans le dossier de documents OwnCloud au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. Tous les documents seront publiés sur le site ownCloud à l'adresse : <https://meetings.iccat.int/index.php/s/LKbOADHbNtsx3Wj>

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif de l'ICCAT

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

- **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission : E. Penas Lado
Premier vice-Président : Z. Driouich
Deuxième vice-Présidente : R. Chong
Présidents des Sous-commissions 1 à 4 :
Président du SCRS : G. Melvin

Président du COC : D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Présidente du STACFAD : D. Warner-Kramer
Vice-Président du SCRS : H. Arrizabalaga

- **Chefs de délégation**

- **Parties Entités ou Entités de pêche coopérantes**

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire pour le GT sur le germon de la Méditerranée.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GERMON DE LA MÉDITERRANÉE

(En ligne, 9-10 février 2022)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Établissement d'un schéma d'allocation juste et équitable du TAC de germon de la Méditerranée
5. Détermination des quotas des CPC individuelles au titre de 2022 sans préjudice du schéma visé au point 4
6. Établissement de mécanismes visant à gérer le TAC
7. Autres questions
8. Adoption du rapport et clôture